

# Conseil du Centre

86<sup>e</sup> session, octobre 2022

CC 86/3

POUR INFORMATION

## TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### Rapport de la réunion du Bureau du Conseil

(20 mai 2022)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a été organisée via vidéoconférence le 20 mai 2022 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption provisoire des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2021.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 86<sup>e</sup> session du Conseil du Centre (octobre 2022).

### États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier clôturé au 31 décembre 2021

3. *Le Président* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. Il rappelle les circonstances exceptionnelles dans lesquelles cette réunion est convoquée, la pandémie de COVID-19 ayant un impact prolongé sur les activités du Centre.
4. *Le Président* donne la parole au Directeur faisant fonction du Centre pour quelques remarques préliminaires.
5. *Le Directeur faisant fonction du Centre* remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de la réunion. Il présente ensuite les résultats financiers du Centre pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Il évoque quelques aspects de la performance financière du Centre. À l'état V, le budget 2021 du Centre enregistre un excédent, ce qui est une indication de la bonne performance du Centre malgré les difficultés causées par la pandémie de COVID-19 et ses effets sur le monde du travail. Il note que le Centre a fait bon usage des contributions volontaires reçues au cours de l'exercice biennal 2020-21 et qu'il a également perçu la contribution volontaire annuelle de l'OIT et bénéficié de l'annulation par l'OIT des coûts habituels relatifs à l'audit interne, aux services juridiques et aux ressources humaines.
6. Passant à la situation financière - état I -, le Directeur faisant fonction indique que la trésorerie disponible s'élevait à 26,5 millions d'euros à la fin de l'année. Ici aussi, c'est une

preuve de la bonne performance financière du Centre et de l'engagement, qui a commencé avec l'exercice biennal en cours, d'alimenter régulièrement les nouveaux fonds, notamment le Fonds de financement des bourses destiné à appuyer la participation des mandants aux activités du Centre.

7. Dans l'ensemble, l'exercice biennal 2020-21 a été positif pour le Centre grâce à l'engagement sans failles de la Direction et de l'ensemble du personnel. La Direction du Centre s'est concentrée sur la qualité des services de formation et de renforcement des capacités fournis au cours de l'exercice biennal, ce qui a débouché sur les bons résultats financiers présentés aujourd'hui.
8. *Le Président* passe aux points de l'ordre du jour concernant les états financiers et le rapport de l'auditeur externe pour l'année 2021 et le transfert de fonds proposé entre le Fonds de fonctionnement et le Fonds pour l'amélioration du campus. L'ordre du jour étant adopté, il invite la Trésorière du Centre à présenter les états financiers.
9. *La Trésorière* présente les états financiers et revient sur les faits essentiels. Elle renvoie d'abord les membres à l'état V - État de comparaison du budget et des montants réels. Cet état présente les résultats budgétaires du Centre pour 2021, à savoir un excédent de 3,325 millions d'euros. Cet excédent est le résultat de la différence entre les 42,9 millions d'euros de recettes totales et les 39,6 millions d'euros de dépenses totales, ainsi que des 2,4 millions d'euros d'investissements institutionnels.
10. En 2021, les produits provenant des activités de formation et des services de conseil se sont élevés à 27,7 millions d'euros, soit 350 000 euros de plus que le budget. Cela a été permis par la hausse significative de la portée du Centre, qui a vu le nombre de participants passer de 36 500 en 2020 à plus de 82 000 en 2021, soit une augmentation de 127 pour cent. Les services de conseil ont également enregistré une hausse de 16 pour cent du nombre de missions, ce qui a augmenté les recettes correspondantes de plus de 26 pour cent.
11. Les recettes provenant de la production de médias ont plus que doublé par rapport à 2020 et se sont élevées à près de 1,2 million d'euros, dépassant ainsi les prévisions budgétaires de plus de 48 pour cent. Le Centre a constaté une croissance importante de la demande pour de tels services et prévoit que cela se poursuivra à l'avenir.
12. Les dépenses variables liées à ces deux types de produits ont été inférieures au niveau prévu d'environ 5 millions d'euros, soit 33 pour cent. L'impact sur ces coûts observé en 2020 était dû à la pandémie et à la transition vers le nouveau modèle opérationnel, et il s'est reproduit en 2021, où peu d'activités de formation en face-à-face (F2F) ont été organisées sur le campus ou sur le terrain, les modalités en ligne étant principalement utilisées pour réaliser les activités de formation. En 2021, le ratio entre les dépenses et les recettes a été de 62,4 pour cent, ce qui est légèrement inférieur aux 65,4 pour cent de 2020. Il reste toutefois supérieur au ratio moyen de 46 pour cent observé au cours de l'exercice biennal 2018-19.
13. Le Centre a reçu 12,8 millions d'euros en contributions volontaires, dont la contribution 2020 de la Ville de Turin, pour un montant de 180 000 euros. Si le montant de la contribution volontaire en dollars des États-Unis était le même qu'en 2020, sa conversion s'est traduite par un montant en euros inférieur à celui de 2020. Cependant, par rapport au budget, le montant était beaucoup plus élevé en raison du taux de change favorable.

En outre, une contribution égale a été versée par l'OIT pour couvrir les dépenses relatives à l'assurance maladie après cessation de service pour les fonctionnaires retraités du Centre, sans incidence nette sur les résultats budgétaires finaux.

14. Les dépenses fixes réelles de 2021 se sont élevées à 23,1 millions d'euros.
15. En 2021, certaines dépenses n'ont pas été nécessaires ou ont atteint un niveau beaucoup plus bas en raison du prolongement de la pandémie et de son impact sur les activités F2F. Ainsi, des économies importantes ont de nouveau été réalisées sur certains postes budgétaires, tels que les missions et la représentation, les services publics et le nettoyage, ou encore la gouvernance. L'OIT avait également accepté en 2020 d'annuler les coûts de l'audit interne, des services juridiques et des ressources humaines pour tout l'exercice biennal. Les amortissements aussi ont été inférieurs aux prévisions, car la rénovation des pavillons Africa 10 et 11 a débuté plus tard que prévu initialement lors de la préparation du budget en mai 2019. D'autres dépenses liées aux infrastructures du campus, initialement prévues en 2021, ont été reportées à 2022.
16. Le Centre a versé une contribution d'un million d'euros au Fonds des indemnités de fin de contrat afin d'assurer sa capacité financière de couvrir les indemnités de rapatriement prévues dues aux fonctionnaires des catégories des services organiques et supérieures et les prestations de fin de service du personnel des services généraux. Fin 2021, le Fonds avait environ 3,6 millions d'euros de financement disponible pour de futurs décaissements. Le passif du Centre pour les sommes dues aux membres du personnel est actuellement estimé à 10,5 millions d'euros, ce qui laisse un déficit de financement de 6,9 millions d'euros. Un plan a été mis en place pour arriver à un financement complet au cours des quatre prochains exercices biennaux.
17. La Trésorière aborde ensuite l'état I - État de la situation financière. Cet état présente l'actif et le passif du Centre à la fin de l'exercice. Son actif le plus important était la trésorerie, qui totalisait 26,5 millions d'euros. Le Centre a reçu des avances de donateurs et de partenaires, pour un montant total de 7,3 millions d'euros. Il détenait également 2 millions d'euros dans le Fonds de roulement; 2,7 millions dans le Fonds pour l'amélioration du campus; 2 millions dans le Fonds fiduciaire italien; 300 000 euros dans le Fonds de développement informatique; 1,2 million dans le Fonds de financement des bourses; et 400 000 euros dans le Fonds d'innovation. Sur le total de ces fonds, 15,9 millions d'euros étaient détenus en dollars des États-Unis. De plus amples détails sur les mouvements des flux de trésorerie du Centre sont disponibles à l'état IV.
18. Fin 2021, les comptes débiteurs du Centre avaient augmenté de 1,9 million d'euros. Cette ligne comprend deux grandes catégories de créances: les factures émises à la suite de services rendus avant la fin de l'année et les sommes à recevoir pour des services de formation et non liés à la formation couverts par un contrat signé et pour lesquels un passif correspondant a été comptabilisé, et qui constituent des produits qui seront gagnés essentiellement en 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux créances sur les activités réalisées à la fin de l'exercice.
19. Les créances sur l'OIT ont augmenté de 5,6 millions d'euros par rapport à 2021. En 2020, le Centre présentait un solde débiteur vis-à-vis de l'OIT. Cela est dû au nombre élevé d'activités facturées à la fin de l'année. Ce solde a été réglé par la compensation des montants dus à l'OIT et par un règlement en espèces reçu de l'OIT.

20. Les immobilisations corporelles ont augmenté de 249 000 euros. C'est le résultat net de deux éléments, à savoir les travaux en cours pour la rénovation des pavillons Africa 10 et 11, d'un montant de 700 000 euros, et les amortissements annuels enregistrés sur les immobilisations.
21. Les créiteurs et charges à payer s'élevaient à 7,2 millions d'euros à la fin de l'année 2021. Cela représente une hausse de 2,1 millions d'euros par rapport à 2020, due à l'augmentation des dépenses annuelles relatives aux activités et autres opérations. De plus amples informations sur l'actif net du Centre figurent à l'état III.
22. La Trésorière passe ensuite à l'état II - État de la performance financière. Cet état donne les résultats du Centre, présentés conformément aux normes IPSAS. Pour 2021, le Centre affiche un excédent net de 7,1 millions d'euros. Les résultats sont plus élevés que ceux de 2020, principalement en raison des produits liés et non liés à la formation générés par un plus grand nombre d'activités, allant de pair avec une extension de la portée. Les contributions volontaires ont également augmenté en raison du taux de change favorable appliqué à la contribution volontaire de l'OIT et de la contribution pour les retraités correspondant aux dépenses. Étant donné que les normes IPSAS ont des méthodes comptables de comptabilisation différentes de celles du budget, la deuxième tranche de 3 millions d'euros versée par le gouvernement italien pour la rénovation des pavillons Africa 10 et 11 est entièrement enregistrée en tant que produits au présente état, même si elle n'est pas encore utilisée.
23. Globalement, les dépenses ont augmenté en 2021 en raison de la levée des mesures de maîtrise des coûts mises en place en 2020. Bien que le Centre ait constaté une augmentation de ses dépenses liées aux services de formation et de conseil, celles-ci sont encore bien en deçà des niveaux prévus. Des économies ont été possibles grâce à l'annulation des coûts normalement facturés par l'OIT pour les services qu'elle fournit au Centre, aux limitations des déplacements en raison de la pandémie et au report de certaines dépenses relatives au campus. En 2021, le Centre a négocié des plans de départ volontaire avec le personnel intéressé pour un coût total de 560 000 euros, financé par les économies réalisées. Il a également apporté une contribution ad hoc d'un million d'euros au Fonds des indemnités de fin de contrat, comme mentionné précédemment.
24. *Le Président* invite le représentant du commissaire aux comptes à présenter le rapport de ce dernier pour 2021.
25. *Le représentant du commissaire aux comptes* présente les résultats de l'audit externe pour 2020. Il commence par dire à quel point il était honoré, au nom du président de la Commission d'audit des Philippines, de présenter le rapport sur les opérations financières du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice 2021. Il salue le travail acharné et l'engagement du Bureau du Conseil, des principaux cadres dirigeants et du personnel du Centre dans l'accomplissement de leur mandat malgré un environnement de travail difficile.
26. En tant qu'auditeur externe, il réaffirme son engagement et sa détermination à s'acquitter de son mandat en cette période de pandémie. Le commissaire aux comptes a mené son audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), afin de fournir une assurance indépendante sur la présentation correcte des états financiers et de contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels du Centre par le biais de cet audit. Plus précisément, sa responsabilité est de fournir au Conseil et aux parties prenantes du Centre

une opinion d'audit indépendante sur la présentation des états financiers conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

27. Le rapport met en évidence les résultats de l'audit exhaustif des états financiers et des opérations du Centre, dans le cadre du mandat de l'auditeur externe, qui consiste à fournir une assurance indépendante sur la correction de la présentation des états financiers et à formuler des observations sur l'efficacité et l'efficacé de la comptabilité et des rapports financiers. En outre, le commissaire aux comptes a examiné la gestion des actifs du Centre dans le but d'évaluer sa politique, sa stratégie et ses actions en termes d'étapes de la durée de vie des actifs (c'est-à-dire l'achat, la préservation et la maintenance, et la cession) dans le contexte de la pandémie.
28. Il en a conclu que les états financiers du Centre étaient présentés, à tous les égards, conformément aux normes IPSAS. Il a également conclu que les méthodes comptables avaient été appliquées sur une base conforme à celle de l'année précédente, et a donc émis une opinion d'audit non modifiée sur les états financiers du Centre (il s'agit d'une opinion exprimée par l'auditeur externe lorsque les états financiers sont présentés, à tous les égards, conformément aux normes IPSAS). Il félicite la Direction du Centre d'avoir constamment préparé des états financiers de qualité et d'avoir obtenu une opinion d'audit non modifiée depuis l'adoption des normes IPSAS et depuis 2016, année où il a commencé en tant qu'auditeur externe du Centre.
29. Bien qu'il ait émis une opinion d'audit non modifiée, le commissaire aux comptes a également relevé d'importantes possibilités d'amélioration qui, selon lui, amélioreront davantage les contrôles financiers du Centre. Parmi celles-ci figurent notamment la nécessité de revoir la politique du Centre sur la limite maximale par dépôt et investissement afin d'harmoniser sa pratique et ses objectifs réels; et la nécessité pour tous les membres du personnel de s'acquitter de leur obligation de veiller à ce que des accords ou des contrats soient signés entre le Centre et tout fournisseur avant de commencer les travaux spécifiés, car cela pourrait exposer le Centre à des passifs pour lesquels le financement n'est pas assuré.
30. D'autre part, dans le cadre de l'examen de la gestion des actifs, le commissaire aux comptes a conclu que les politiques, les procédures, les lignes directrices et les stratégies du Centre étaient généralement alignées sur les exigences de base de la gouvernance et ses éléments, tels que la responsabilisation, la gestion des risques et le contrôle interne. Il a néanmoins formulé quelques recommandations visant à améliorer la politique révisée de gestion des actifs afin de promouvoir davantage la responsabilisation à l'égard de ces actifs. En ce qui concerne l'acquisition d'actifs, il souligne les avantages de rédiger un manuel des achats à l'échelle du Centre, intégrant la planification des achats et les responsabilités élargies du Comité d'approbation des contrats. Il a également rappelé l'importance d'avoir un registre des actifs harmonisé et intégré afin d'améliorer la préservation et la maintenance des actifs du Centre. En ce qui concerne la mise hors service, le commissaire aux comptes félicite le Centre d'avoir mis en place des politiques, processus, procédures et lignes directrices, ainsi que des contrôles appropriés pour gérer les risques prévus, et ces contrôles ont été jugés efficaces.
31. Il note que malgré les défis causés par la pandémie, la Direction du Centre a réussi le passage de la formation présentielle à la formation à distance ciblée afin de s'acquitter de son mandat opérationnel. Le Centre a géré efficacement ses services de formation et a transformé les défis en possibilités d'atteindre ses objectifs.

32. Les résultats d'audit sont présentés en détail dans le rapport du commissaire aux comptes. En résumé, dix recommandations à valeur ajoutée ont été présentées, que la Direction du Centre a acceptées et qu'elle s'est engagée à mettre en œuvre. Le commissaire aux comptes encourage la Direction du Centre à mettre en œuvre les recommandations des audits des années précédentes, telles qu'énumérées dans l'annexe à son rapport, afin d'améliorer encore l'efficacité et l'efficacités des opérations, notamment dans les domaines du cadre de responsabilisation, de la stratégie de mobilisation des ressources, de la sélection et du recrutement du personnel, ainsi que des procédures d'évaluation des performances.
33. Au nom de la Commission d'audit des Philippines, le commissaire aux comptes exprime sa sincère gratitude aux membres du Bureau du Conseil pour l'appréciation de son travail et pour avoir eu l'occasion de présenter les résultats de l'audit pour 2021. Il les remercie également de la possibilité continue qui lui a été donnée de partager leurs connaissances et leur expertise en matière d'audit et de contribuer au renforcement des capacités du Centre en tant qu'organe de formation de l'OIT dans la réalisation de ses objectifs. Il souhaite que le Centre dispose des meilleures possibilités et des meilleures ressources pour réussir.
34. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau à faire part de leurs observations sur les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour 2021.
35. *La vice-présidente travailleuse* remercie la Direction et le commissaire aux comptes pour le document présenté. Le groupe des travailleurs félicite la Trésorière et le Directeur par intérim pour le rapport financier, qui donne une image claire de la situation financière du Centre et aide à préparer et à tracer un plan pour l'avenir.
36. Le rapport suggère que le Centre a été en mesure de surmonter bon nombre des défis associés à la crise financière, en grande partie grâce au soutien constant et louable du gouvernement italien et d'autres donateurs, ainsi qu'à l'augmentation significative de l'aide apportée par l'OIT à travers son investissement dans la formation dispensée par le Centre. Le groupe des travailleurs considère ce dernier point comme extrêmement positif, en ce sens qu'il reflète une meilleure intégration de l'agenda de l'OIT dans les travaux du Centre et qu'il montre comment une plus grande interaction financière avec l'OIT peut renforcer la viabilité économique du Centre. La même tendance que l'année dernière est apparue: la nature même des activités en ligne les rendant moins chères, les produits s'en sont vus réduits. Il est donc important de trouver le bon équilibre entre les activités en ligne et en face-à-face. La vice-présidente travailleuse demande en outre de maintenir l'équilibre traditionnel qui faciliterait l'allocation de ressources supplémentaires aux organisations de travailleurs, y compris celles provenant du Fonds de financement des bourses récemment créé.
37. En ce qui concerne le Fonds des indemnités de fin de contrat et l'assurance maladie après cessation de service, le groupe constate qu'il subsiste un trou important à combler au cours de la prochaine période biennale et demande des explications sur la façon dont le Centre compte faire.
38. La vice-présidente travailleuse remercie également les auditeurs pour leur rapport et leurs recommandations. En ce qui concerne les missions et les contrats de sous-traitance, elle note que l'impasse est liée à la transition au niveau de la Direction et qu'une meilleure planification des voyages et des contrats sera mise en place, notamment en consultation

avec le Syndicat du personnel. D'une manière générale, le groupe des travailleurs relève que des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des recommandations et encourage la Direction à continuer de prendre les mesures idoines. Le groupe approuve les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes.

39. *Le vice-président employeur* salue les efforts déployés par la Direction du Centre pour préparer les documents. Il la félicite pour les excellents résultats financiers et se réjouit du dialogue informel continu entre les membres du Conseil dans le but de promouvoir la durabilité, la productivité et la compétitivité du Centre sur le marché mondial de la formation. Il propose d'avoir une autre discussion informelle entre les membres du Bureau peu avant la session du Conseil à l'automne.
40. Au nom du groupe des employeurs, il exprime sa sincère gratitude pour le soutien renouvelé et solide du gouvernement italien aux travaux de rénovation et d'entretien du Centre et remercie l'OIT d'avoir couvert une partie des dépenses, en particulier celles liées à l'assurance maladie après cessation de service, ainsi que d'autres passifs, et d'avoir financé certaines activités de formation.
41. En ce qui concerne les états financiers, le groupe des employeurs note que les activités en ligne ont entraîné une croissance significative du nombre de participants et que les efforts visant à développer davantage les services non liés à la formation offerts aux mandants ont été couronnés de succès. En fait, cette année a été l'une des meilleures de l'histoire du Centre, un signe clair que la trajectoire actuelle prise pour le modèle opérationnel à court et à moyen terme est le bon choix. En ce qui concerne les services de conseil, le groupe demande instamment que ceux-ci soient conformes aux définitions, concepts et recommandations politiques convenus de manière tripartite, et ACT/EMP-Genève et son pendant à Turin pourraient apporter une aide dans le cadre habituel de coopération avec l'OIE.
42. Enfin, le groupe félicite le Directeur faisant fonction pour la gestion efficace des opérations quotidiennes du Centre, avec des améliorations non seulement dans le processus, mais aussi dans la fréquence des dialogues entre les membres du Conseil. Le vice-président employeur exprime l'espoir que le nouveau Directeur général du BIT se joindra au Bureau du Conseil pour veiller à ce que le Centre travaille à la mise en œuvre de la stratégie nouvellement élaborée.
43. En ce qui concerne le rapport de l'auditeur indépendant, le groupe relève qu'à l'état I, la situation financière du Centre était meilleure en 2021 qu'en 2020, et qu'à l'état II l'excédent net était également plus élevé en 2021 qu'en 2020. Dans l'ensemble, le Centre s'est bien comporté malgré les circonstances très difficiles. Le groupe constate avec plaisir que les états financiers du Centre sont conformes au Règlement financier. Le vice-président employeur rappelle que l'auditeur a également déclaré que les politiques, procédures, lignes directrices et stratégies du Centre sont généralement alignées sur les exigences de gouvernance, et il en félicite la Direction. En ce qui concerne les recommandations, des améliorations sont également relevées.
44. Pour conclure, le groupe des employeurs approuve le point pour décision et accepte d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été soumis conformément au Règlement financier.

45. *Le vice-président gouvernemental* souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil du Centre à la réunion virtuelle qui doit examiner deux points tels qu'ils sont présentés dans l'ordre du jour. Il était prévu de tenir la réunion en personne comme c'est la tradition, mais avec la reprise progressive de la pandémie de Covid-19 et les restrictions de voyage qui y sont associées et les implications en matière de santé, cela n'était pas encore possible. Il espère que la prochaine réunion sera l'occasion de se retrouver dans l'environnement serein du Centre.
46. Le groupe remercie le Centre pour les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, et prend note de la séquence de présentation des différents états joints au rapport ainsi que des notes préparées conformément au Règlement financier du Centre et aux normes IPSAS. Malgré le défi mondial évident posé par la pandémie de COVID-19 en 2021, le Centre a enregistré une croissance significative du nombre de participants et une augmentation impressionnante des services non liés à la formation offerts aux mandants, faisant ainsi de 2021 l'une des meilleures années de son histoire. Ce succès n'aurait pas été possible sans l'engagement du personnel et de la Direction du Centre. L'excédent net selon les normes IPSAS de 7 141 0 00 euros (plus de 33 pour cent par rapport à l'année précédente) et l'excédent budgétaire de 3 325 000 euros constituent la preuve de la prestation exceptionnelle du Centre. Compte tenu de ce résultat et de l'opinion émise par l'auditeur externe, le groupe approuve l'adoption des rapports.
47. *Le représentant du gouvernement italien, M. Lamorcarca*, exprime sa gratitude à la Direction du Centre et se réjouit du travail accompli par le Centre en 2021, en ces temps difficiles de pandémie mondiale. Évoquant les états financiers, il se félicite des résultats positifs obtenus en termes de croissance du nombre de participants et de prestation de services non liés à la formation. Comme il l'a mentionné à maintes reprises, le gouvernement italien considère que la voie menant à la pérennité du Centre passe par une base de financement diversifiée et une expansion de son offre de formation. Voyant le succès des programmes de base du Centre et l'évaluation positive reçue des mandants tripartites, il confirme que l'Italie est fermement résolue à soutenir l'expansion du portefeuille du Centre dans le cadre d'une approche multi-intervenants. Le gouvernement hôte souhaite également maintenir les activités présentielles grâce au soutien financier qu'elle a apporté à la rénovation des infrastructures du campus. Le ministère des Affaires étrangères étudie la possibilité de trouver de nouveaux utilisateurs des installations du Centre, qui soient compatibles avec le mandat de ce dernier. Le représentant du gouvernement italien remercie l'auditeur externe pour son examen détaillé des performances du Centre et prend note du fait que les états financiers ont été rédigés conformément aux normes IPSAS. Il conclut en remerciant la ville de Turin pour son soutien.
48. *Le Président* donne la parole à la Trésorière pour répondre aux questions des vice-présidents. *La Trésorière* fournit des explications supplémentaires sur le plan visant à affronter le déficit de financement du Fonds des indemnités de fin de contrat, qui permettrait au Centre d'augmenter sa contribution annuelle au cours des trois prochains exercices biennaux et d'ainsi combler ce déficit.

**Le Bureau du Conseil:**

- 1) **adopte les états financiers, et**
- 2) **prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.**

## Proposition de transfert de fonds depuis le Fonds de fonctionnement vers le Fonds pour l'amélioration du campus (Deuxième question à l'ordre du jour)

49. *Le Président* donne ensuite la parole au Directeur faisant fonction du Centre pour qu'il lui présente brièvement le document.
50. *Le Directeur faisant fonction du Centre* explique que le document demande le transfert de ressources du Fonds de fonctionnement vers le Fonds pour l'amélioration du campus. Il rappelle qu'en avril 2019, le gouvernement italien a signé un protocole d'accord pour contribuer à hauteur de 3 millions d'euros à la rénovation des pavillons Africa 10 et 11, qui pavillons abriteront notamment le nouveau Laboratoire de l'innovation (*Innovation Lab*). Le budget total à l'époque s'élevait à 3,8 millions d'euros et était principalement basé sur des estimations de prix obtenues fin 2018 et incluait une provision pour les dépenses imprévues. Le Centre a signé le contrat de rénovation en juillet 2021, pour un coût final étant supérieur de 187 000 euros aux prévisions même si certaines révisions ont été apportées pour rester dans le budget alloué. En début d'année 2022, le Centre a été informé d'une augmentation générale des prix des matières premières, dont certaines étaient assez substantielles. Le prestataire sélectionné a annoncé en février dernier que cette augmentation serait de l'ordre de 13,7 pour cent. Cette augmentation constitue une charge assez importante pour le prestataire, qui a prévenu qu'il ne serait pas en mesure de terminer les travaux si ce problème n'était pas résolu. L'augmentation représente l'impact moyen des différentes hausses du prix des matières premières et d'autres coûts connexes sur le contrat global de rénovation. Elle est également basée sur deux décrets publiés par les autorités italiennes, annexés au document. Le Centre a également obtenu d'un expert indépendant la confirmation qu'une telle augmentation des prix est réaliste et appropriée. L'augmentation demandée s'élève à 464 000 euros, ce qui correspond à l'augmentation actuelle des prix des matières premières en Italie.
51. La date prévue pour l'achèvement des travaux est fixée au 30 septembre 2022. Le prestataire a précommandé diverses matières premières afin de minimiser toute augmentation future des prix sur un marché en constante évolution, et le Centre fait également avancer les achats relatifs à l'*Innovation Lab* en vue d'éviter tout retard et d'assurer l'achèvement des travaux. À cet égard, le Centre a inclus dans la demande une provision de 155 000 euros, soit 18 pour cent du total des fonds demandés, qui s'élèvent à 845 000 euros, pour atténuer tout risque de ne pas achever les travaux. Les fonds non dépensés pourront par la suite rester dans le Fonds pour l'amélioration du campus et servir à la rénovation ultérieure d'autres pavillons. Dans ce contexte, le Centre demandé aux membres du Bureau du Conseil d'approuver, en vertu de l'article III, par. 5 du Statut du Centre, le transfert d'une somme d'un million d'euros du Fonds de fonctionnement vers le Fonds pour l'amélioration du campus afin de couvrir les coûts supplémentaires de la rénovation des pavillons Africa 10 et 11.
52. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau à faire part de leurs commentaires.
53. *La vice-présidente travailleuse* déclare que le point à l'examen rappelle la dure réalité de l'époque actuelle, où la pandémie, la guerre et les sanctions économiques connexes créent à l'échelle mondiale des difficultés économiques liées à la hausse des prix des matières

premières et aux défis logistiques. Ces défis doivent être envisagés non seulement en termes d'impact sur les chiffres ou les objets, mais aussi en termes d'impact sur les personnes. Elle souhaite donc que les dirigeants s'inspirent des principes fondamentaux exprimés dans la Déclaration de Philadelphie. Le groupe estime que les possibilités d'apprentissage limitées détruisent la vie de nombreuses personnes et que l'éducation doit être considérée comme une voie menant à la culture de la paix. Le groupe espère que l'investissement supplémentaire ramènera les participants à Turin et garantira qu'un plus grand nombre de personnes pourront bénéficier des nouvelles installations. Pour dissiper tout doute, le groupe se félicite des possibilités d'apprentissage en ligne, qui permettent d'atteindre un plus grand nombre de participants qui en ont les moyens. Cependant, ceux qui n'en ont pas les moyens se voient refuser la possibilité d'apprendre en face à face, ce qui pourrait avoir un impact sur leur vie. Pour en revenir au document, le groupe approuve la proposition.

- 54.** *Le vice-président employeur* fait référence au budget relatif à la salle de contrôle multimédia, au Laboratoire de l'innovation et aux systèmes informatiques, pour lequel 164 000 euros supplémentaires ont été alloués par rapport au budget initial. C'est conforme à l'objectif d'aider le Centre à s'adapter et à faire preuve d'agilité face à l'évolution des exigences de la formation dans un marché concurrentiel. Ce budget supplémentaire est perçu comme un investissement permettant aux apprenants d'embrasser la transformation numérique, et le Centre doit disposer des infrastructures nécessaires pour répondre à cette augmentation de la demande. La demande de financement supplémentaire correspond au surcoût par rapport au budget initial pour la construction du Laboratoire de l'innovation dans les pavillons rénovés. Le groupe demande donc de plus amples informations sur l'augmentation du budget, qu'elle soit due à des pressions inflationnistes, notamment les augmentations de salaires, ou à d'autres investissements supplémentaires. Une provision de 18 pour cent pour les dépenses imprévues semble très élevée. À terme, les fonds supplémentaires devraient être prélevés du Fonds de fonctionnement, qui est actuellement bien fourni en raison de la solide performance financière du Centre au cours des dernières années (2019 à 2021). Enfin, le vice-président employeur conseille à la Direction du Centre d'être ferme quant à la date d'achèvement des travaux.
- 55.** *Le vice-président gouvernemental* prend note de la demande et de la justification présentée pour l'allocation des fonds supplémentaires. Il demande de plus amples renseignements sur le plan de remboursement de l'allocation demandée afin d'assurer la stabilité et la responsabilisation adéquate du Centre. Il confirme que le groupe est prêt à approuver la demande.
- 56.** *Le représentant du gouvernement italien, M. Lamonarca*, prend note de la demande et confirme l'accord de l'Italie, sous réserve d'une série d'explications supplémentaires.
- 57.** *Le Directeur faisant fonction du Centre* répond aux questions et confirme que la proposition est conforme aux calculs des deux décrets adoptés par le gouvernement italien sur cette question en mai 2021 et en janvier 2022. Ces processus sont appliqués tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Il ajoute que la pression inflationniste est liée à la hausse des prix des matières premières, des travaux de construction et de structure, de l'électricité, des dispositifs de lutte contre les incendies, des systèmes mécaniques d'alimentation en eau et de plomberie - bref, de toutes les composantes majeures des travaux de rénovation - et n'ont rien à voir avec l'entretien ordinaire ou les salaires.

58. Après avoir reçu les assurances de la Direction sur les questions soulevées, *le vice-président employeur et le vice-président gouvernemental* se disent prêts à accepter la proposition. Le vice-président employeur recommande à la Direction de travailler de façon constructive avec l'entrepreneur, d'utiliser le montant alloué pour acheter ou prépayer immédiatement tous les matériaux et les équipements afin d'éviter une augmentation supplémentaire des coûts. Il s'agit d'éviter une situation financière difficile similaire dans quelques mois, puisque la spirale inflationniste se poursuivra.
59. *Le Président* souligne qu'il s'agira d'un transfert à sens unique et qu'il n'est pas prévu de reverser cette somme dans le Fonds de fonctionnement par la suite, car l'objectif du Fonds pour l'amélioration du campus est précisément d'allouer des fonds pour ce type de travaux.

**Le Bureau du Conseil approuve le transfert proposé de 1 million d'euros du Fonds de fonctionnement vers le Fonds pour l'amélioration du campus, conformément à l'article III, paragraphe 5, du Statut du Centre.**

### Remarques finales

60. *Le Président* indique que la date de la 86<sup>e</sup> session du Conseil du Centre n'a pas encore été fixée et qu'il est convenu de la tenir juste avant la 346<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du BIT, qui devrait avoir lieu à Genève du 31 octobre au 10 novembre 2022; si possible, le Conseil se réunira à Turin, la semaine précédant le Conseil d'administration du BIT. En consultation avec le Service des réunions officielles du BIT, il a été proposé que le Conseil se tienne à Turin les 27 et/ou 28 octobre 2022, en fonction de l'ordre du jour. Le Bureau du Conseil est d'accord sur ce point.
61. Le Président loue en outre la coopération des membres du Bureau et de leurs prédécesseurs pour guider les activités du Centre. Une voie d'avenir positive et claire pour le Centre est désormais tracée grâce aux conseils du Bureau et au soutien du gouvernement italien. Le Centre est en bonne santé et le Président se dit convaincu que le nouveau Directeur général du BIT fera avancer ce bon travail. Il conclut en saluant le travail du personnel du Centre.
62. *Le vice-président employeur* exprime sa gratitude au Président pour avoir assuré le soutien de l'OIT au Centre et pour le leadership personnel qui a permis au Centre de suivre une nouvelle voie et d'obtenir des résultats impressionnants.
63. *Le vice-présidente travailleuse* félicite le Président d'avoir guidé le Centre et le Bureau dans les moments difficiles et d'avoir laissé le Centre sur la voie de la reprise.
64. *Le vice-président gouvernemental* relaie les sentiments des membres du groupe gouvernemental du Conseil sur le leadership du Président, qui laisse le Centre en bonne santé après les moments les plus difficiles de son histoire.
65. *Le représentant du gouvernement italien, M. Lamonarca*, remercie le Président au nom de son gouvernement pour le soutien qu'il a apporté au Centre et pour l'excellente coopération avec le ministère des Affaires étrangères.
66. *Le Président* remercie les membres du Bureau pour leur participation, ainsi que les secrétaires des groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre, et clôt la réunion.

**Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.**

Juin 2022

**Attendance list**

**Liste des présences**

**Lista de presencias**

M. Bartolomeo LAMONARCA	ITALIE
M. Aniefiok ESSAH	NIGÉRIA (Vice-président gouvernemental)
M. Harry KYRIAZIS (Grèce)	(Vice-président employeur)
Mme Akustina MORNI (OIE)	(Secrétariat du groupe des employeurs)
Mme Toni MOORE (Barbade)	(Vice-présidente travailleuse)
Mme Maité LLANOS (CSI)	(Secrétariat du Groupe des travailleurs)

**Organisation internationale du Travail**

M. Guy RYDER	Directeur général
M. Yasser HASSAN	CAB
M. Roberto VILLAMIL	ACT/EMP

**Commissaire aux comptes, Commission d'audit, République des Philippines**

M. Lito MARTIN  
M. Dondon MARCOS  
M. Hershey VISAYA

**OIE**

M. Amadou SAKO

**Centre international de formation de l'OIT**

M. Giuseppe CASALE	Directeur faisant fonction
Mme Christine BOULANGER	Trésorière
Mme Nathalie MIRABILE	Procès-verbaliste